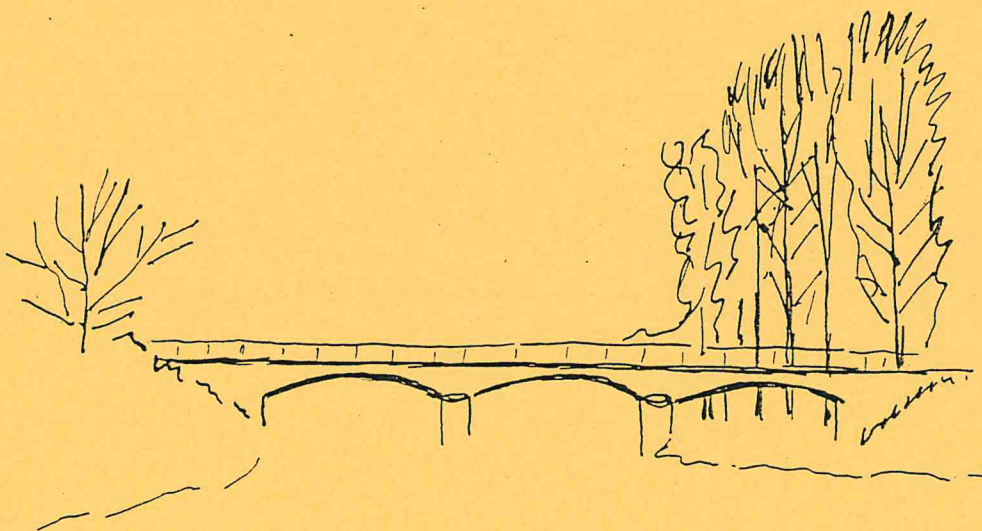
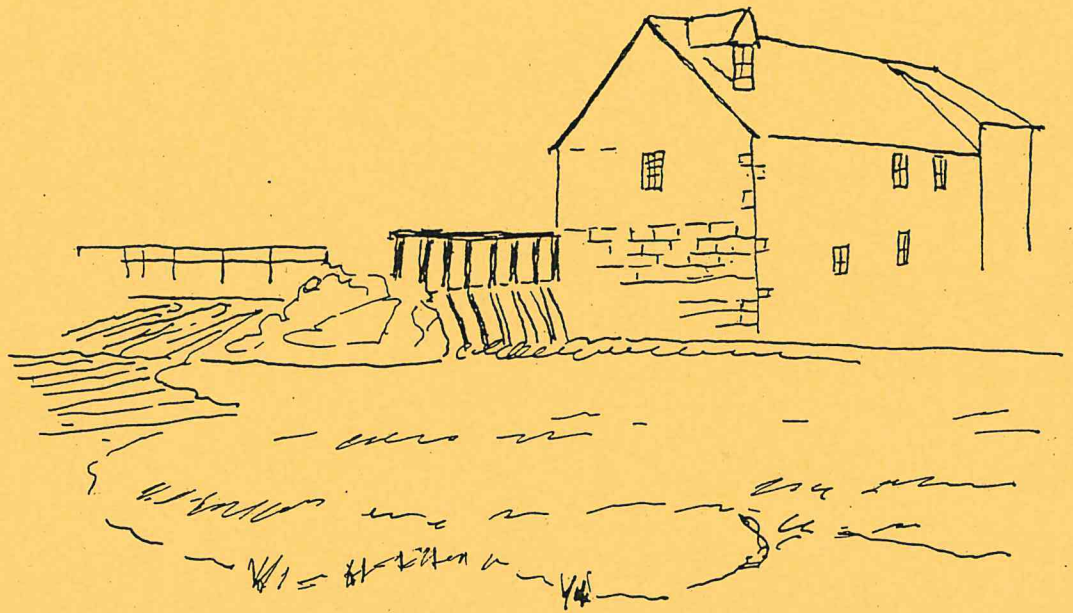


**S
t
D
I
D
I
E_n
B R I O N N A I S**



**BULLETIN
MUNICIPAL
NUMERO 16
ANNEE 2005**

LE MOT DU MAIRE

Le Conseil Municipal et moi-même, en ce début d'année 2005, vous présentent leurs meilleurs voeux de bonheur et santé à toutes et tous avec une pensée toute particulière pour les personnes souffrantes ou dans la peine.

Je profite de cette occasion pour remercier toutes les personnes, employés ou bénévoles, qui participent activement à la vie de notre commune et contribuent ainsi à son dynamisme, sa réussite et au bon déroulement de toutes ses activités.

Nous venons d'obtenir pour 2004, un prix départemental de fleurissement et de qualité du travail pour l'ensemble des 14 communes. Le canton a reçu l'attribution du trophée départemental René Boudier qui nous a été remis au Creusot. Félicitations à tous.

Cette année devrait voir la réflexion et la mise en place de nouveaux travaux dans notre village.

Ces projets ainsi que le compte rendu de l'année écoulée vous seront présentés à notre réunion publique qui se tiendra à la salle communale le **vendredi 25 Février à 20 H** et sera clôturée par le verre de l'amitié.

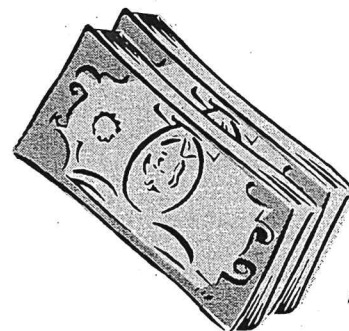
Les projets de construction, par la communauté de communes, de maisons d'accueils que je vous évoquais en 2003 sont réalisées, avec 6 logements et les bureaux de la communauté de communes à Saint Christophe en Brionnais et 6 logements et des bureaux à caractère social à Iguerande. Pour tous renseignements ou locations, s'adresser en Mairie ou au siège de la communauté de communes (voir tableau permanences à la fin de ce bulletin).

J'espère que ce bulletin vous apportera quelques informations sur la vie et le fonctionnement de notre village . Je tiens à remercier toutes les personnes ayant rédigé des articles et participé à son élaboration.

Le Maire

André MAMESSIER

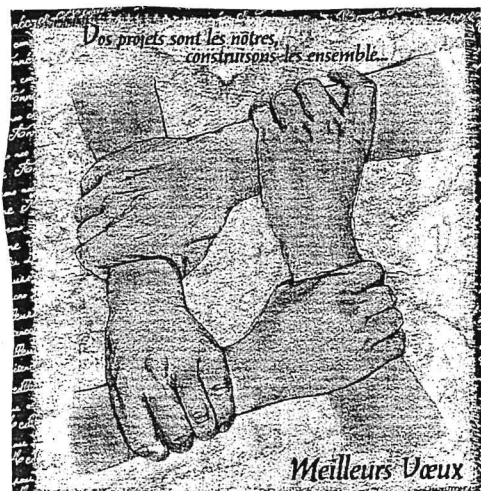
DEPENSES 2004



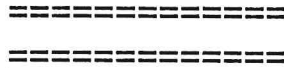
| | |
|--|---------|
| Remboursement des emprunts | 27465 € |
| Travaux voirie et aménagement du bourg | 57105 € |
| Enfouissement télécom | 239 € |
| Travaux de bâtiments | 3767 € |
| Combustibles et carburant | 1861 € |
| Fournitures de bureau, entretien, documentation, livres | 2686 € |
| Frais de personnel et rémunérations diverses (receveur) | 26347 € |
| Impôts et taxes | 938 € |
| Fleurs, entretien terrains | 600 € |
| Entretien matériel et achat petit matériel | 3399 € |
| Electricité, eau , gaz | 4847 € |
| Primes assurances | 1908 € |
| Cotisations associations maires et gardiennage église | 451 € |
| Participations (RPI, Collège, Syndicat Eaux, Aide sociale) | 9701 € |
| Fêtes et cérémonies | 4652 € |
| Frais de timbres et téléphone | 1363 € |
| Indemnité des élus | 9750 € |

TOTAL

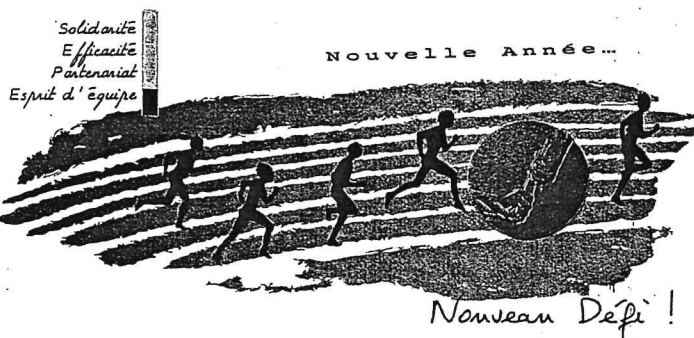
157079 €



RECETTES 2004



| | |
|---|-----------------|
| Subventions et Participations | 28014 € |
| Redevances EDF | 158 € |
| Fonds compensation TVA | 2986 € |
| Locations immeubles et matériel | 17543 € |
| Transfert réseau électrification | 10876 € |
| Dotation Globale de Fonctionnement et Dotation Solidarité rurale | 23091 € |
| Impôts indirects (droits mutation, débit boisson) | 2482 € |
| Contributions directes : | 49094 € |
| Taxe d'habitation | 4083 € |
| Taxe foncier bâti | 7164 € |
| Taxe foncier non bâti | 28726 € |
| Taxe professionnelle | 13187 € |
| Compensations | 976 € |
| Excédent reporté | 22390 € |
| | _____ |
| TOTAL | 157610 € |



TRAVAUX REALISES EN 2004

Tous les fossés de la commune ont été refaits par l'employé communal.

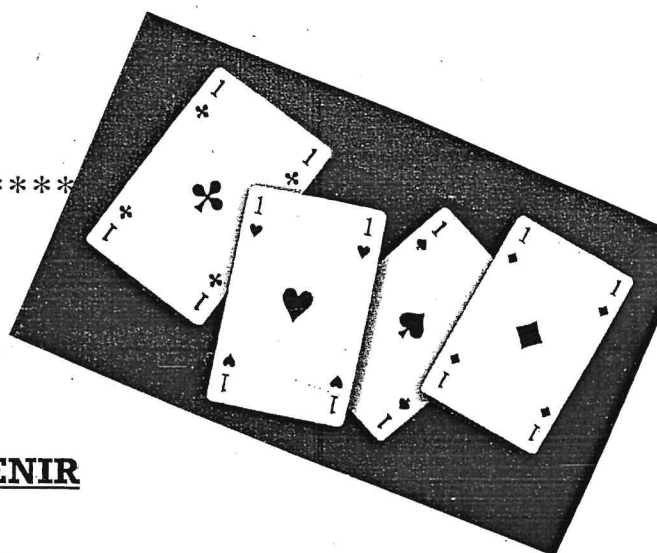
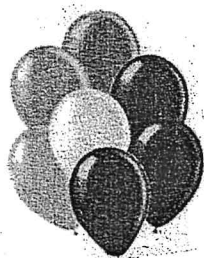
Travaux réalisés par l'entreprise Bourgeon :

- chemin de La Brosse à Tolcy : écoulement eau
- chemin de la Franchise : aqueduc de 300
- chemin de la défriche : aqueduc de 300

Fournitures voirie grès rouge pour un coût de 910 € environ et 10 tonnes d'enrobé ont permis de maintenir nos chemins en bon état

Bilan travaux voirie réalisés par Société Thivent pour un coût de 44045 €

- chemin de Montrafond
- chemin de La Brosse
- chemin des Verdiers
- chemin de Boisset



DATES A RETENIR

- | | |
|---------------------------|---|
| 5 Mars 2005 : | Concours de manille organisé par le Club du 3ème âge |
| 24 Avril 2005 : | Repas communal |
| 8 Mai 2005 : | Marche organisée par Association de Loisirs |
| 14 Août 2005 : | Soirée retrouvailles organisée par Association de Loisirs |
| 3 Septembre 2005 : | Repas de la Société de pêche |
| 26 Novembre 2005 : | Concours de manille Association de Loisirs |
| 16 Décembre 2005 : | Repas Noël de la cantine |
| 17 Décembre 2005 : | Arbre de Noël des enfants de la commune par Association de Loisirs |

DU NOUVEAU A SAINT DIDIER

Ouvrir un site professionnel sur internet ? Sylvain DUJARDIN propose des formules économiques et personnalisées.

Spécialiste du traitement du son par l'informatique depuis une quinzaine d'années, Sylvain DUJARDIN a quitté Paris pour Saint Didier en Brionnais où il souhaite prendre racine en développant sous l'enseigne Studioprofile.com une activité "connectée" à Internet : la création de sites pour les professionnels. C'est un moyen pour un artisan de la région qui n'a pas pignon sur rue de faire connaître ses produits, ses services, et ses contacts beaucoup mieux que dans les pages jaunes de l'annuaire ou le minitel. Un site peut être actualisé au jour le jour et un garagiste peut y proposer ses occasions, un commerçant ses promotions ou encore un restaurant ses menus.

Pour ses clients, il propose des solutions internet économiques et simples à mettre en oeuvre "tout d'abord en m'établissant à Saint Didier en Brionnais à mon propre domicile, sans les charges d'un magasin, je divise pratiquement par deux les tarifs de la profession. Enfin, j'ai mis au point des formules qui peuvent être personnalisées.

Sylvain peut compter sur le professionnalisme de son amie et associée Sophie VELUT, originaire du Brionnais. Celle-ci vient d'ailleurs de créer sa propre agence de communication Agencedélice orientée vers le graphisme et le matériel publicitaire classique : ainsi le Brionnais peut compter sur deux professionnels de la communication pour rentrer dans l'ère de l'Internet.

Studioprofile et Agence délice, Château Vert à Saint Didier en Brionnais, téléphone : 03.85.25.05.44 et pour découvrir toutes leurs prestations les sites :

www.studioprofile.com et www.agencedelice.com

La famille ou des amis arrivent passer quelques jours en Brionnais : une solution, les chambres d'hôtes de Véréna

Au coeur du Brionnais, dans une jolie maison typique de cette région, Véréna et Franz mettent à votre disposition une vaste et confortable suite familiale, constituée de 3 chambres (5 lits de 1 personne). Télévision, salle d'eau, WC. Petit déjeuner servi à la salle à manger ou en terrasse. Cour et terrain clos. Table d'hôtes sur réservation.

Plan d'accès : Au bourg de Saint Didier en Brionnais, prendre la direction de Briant à 2.5 km, à la croix en pierre, prendre à gauche puis immédiatement à droite.

Monsieur et Madame WYNISTORF - VON ARX Véréna et Franz - Cherancre - 71110 - SAINT DIDIER EN BRIONNAIS - Téléphone : 03.85.25.44.01

Date d'ouverture du 01/05 au 30/11.

ASSOCIATION CANTONALE DE ROCHEFORT

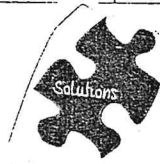
Matériel acheté en 2004 :

- 1 balayeuse , longueur 2.50 m - Prix : 4560 €
- 1 écorceuse de piquets - Prix : 2385 €
- 1 testeur de gestation bovins - Prix : 720 €

Vous trouverez ci-dessous le tableau pour les tarifs de location du matériel et le nom des responsables chez qui s'adresser :

| MATERIEL | RESPONSABLE | TARIF DE LOCATION | EN EUROS |
|--------------------------------------|---|--------------------|------------|
| | | | LA JOURNEE |
| BETONNIERES | | | |
| Modèle équipé d'un moteur électrique | M. DUSSAUGE Henri La Rivière-BRIANT Tél. 03 85 25 81 49 | 4.50/demi-journée | 7.60 |
| Modèle équipé d'une prise de force | M. POPELIN Francis et Aline Tréval-St-JULIEN/JONZY Tél. 03 85 84 10 47 | 4.50/demi-journée | 7.60 |
| FENDEUR DE BOIS | M. PEGON Alain Les Igaux-SEMUR EN Bais Tél. 03 85 25 23 68 | 4.50/Heure | |
| FENDEUR HORIZONTAL | M. NIGAY Christophe Trélu-ST CHRISTOPHE Tél. 03 85 25 83 07 | 5.20/Heure | |
| APPOINTEUR DE PIQUETS | M. MONIN Henri Gregaine-SARRY Tél. 03 85 25 10 94 | 6.00/Heure | |
| TARIERE | M. MARTIN Jean-Charles ST JULIEN DE JONZY Tél. midi : 03 85 84 01 80 Tél.soir : 03 85 84 01 20 | 30.50/demi-journée | 61.00 |
| ENFONCE-PIEUX | M. DEGRANGE Christophe Tréval-ST JULIEN DE JONZY Tél. 03 85 84 00 95 Port. 06 82 78 55 38 | 5.70/Heure | |

| | | | |
|---------------------------|---|--------------------|-------|
| CULTIPAKER | M. GIRARD Alain Les Beluzes-IGUERANDE Tél. 03 85 84 06 87 | 20.00/Ha | |
| | M. POPELIN Francis et Aline Tréval-ST JULIEN DE JONZY Tél. 03 85 84 10 47 | | |
| CAGE DE CONTENTION | M. JOANNEL Yves Le Bourg-SEMUR/BN AIS Tél. 03 85 25 35 24 | 15.00/demi-journée | 30.00 |
| ECORNEUR | M. JOANNEL Yves Le Bourg-SEMUR/BN AIS Tél. 03 85 25 35 24 | 15.00/demi-journée | 22.00 |
| BETONNIERE | | 5.00/demi-journée | 8.00 |
| COULOIR CONTENTION MOBILE | M. BERTRAND Pascal Gdes Varennes-IGUERANDE Tél. 03 85 84 15 99 | 12.00/demi-journée | 22.00 |



| | | | |
|----------------------|--|------------------------------------|---|
| RIGOLEUSE | M. DUCARRE Marc La Mollerie-ST BONNET Tél. 03 85 25 29 05 | 15.00/demi-journée | 30.00 couteau à charge du client 20.00 (commune) |
| REMORQUE FRIGO | M. PERRAT Pascal SEMUR EN Bais Tél. 03 85 25 00 29 | | 30 E pour 1 journée repas 50 E pour 2 journées repas 40 E 2 jours pour découpe viande 30 E 1 jour viande au delà de 4 jours : supplément de 10 E / jour |
| ECORCEUSE | M. LESPINASSE Guy Jonzy-ST JULIEN DE JONZY Tél. 03 85 84 12 39 | 25.00/demi-journée | 45.00 |
| BALAYEUSE | M. NORTIER Joël Ebaulais-ST CHRISTOPHE Tél. 03 85 25 89 74 | 8.00/Heure | |
| TESTEUR DE GESTATION | M. NIGAY Christophe Trelu-ST CHRISTOPHE Tél. 03 85 25 83 07 | 8.00/an (à la 1ère utilisation) | |

ETAT CIVIL 1904

NAISSANCES :

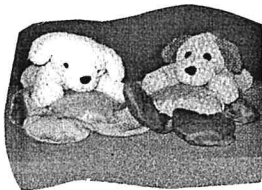
DESBORDES Benoit, né le 6/3/1904, de DESBORDES Jean-Claude, cultivateur, et de AULOGE Mélanie, domiciliés à Cherancre
FARIZY Alexis Fernand Marie, né le 17/7/1904, de FARIZY Jean Denis, tailleur d'habits, et de BERNARD Philiberte, domiciliés à Varennes l'Arconce
MATHIEU Jeanne, née le 8/12/1904, fille de MATHIEU Jean, cultivateur, et de THOMAS Victoire, domiciliés à la maison brûlée

MARIAGES :

RAJAUD Pierre Julien, cultivateur, 28 ans, demeurant à Saint Didier et MEURIER Stéphanie Noémie Hortense, sans profession, 18 ans , domiciliée à Saint Didier

DECES :

GAGET Joanny Philippe, ouvrier maréchal, 26 ans
COGNARD Philibert, mendiant de passage à Saint Didier, 61 ans
CHICOT Philippe, ancien maréchal, 80 ans, domicilié "au bourg"
GIRARD Marie Claudine femme JACQUET Denis, blanchisseuse, 28 ans, domiciliée "la maison brûlée"
MEUNIER Jeanne Marie, 84 jours, domiciliée à Briant
BORDE Jean, cultivateur, 71 ans, domicilié "le bois jeune"
PERRIER Dominique, garde forestier, 51 ans, domicilié à Anzy le Duc



ETAT CIVIL 2004



2 NAISSANCES :

DA CALVA Lilou Maria Pascale, née le 23 septembre, dont les parents Michel DA CALVA et Colette Valérie GIDON sont domiciliés "La maison brûlée"

GIRARDON Sapho, née le 21 mai , dont les parents Hubert GIRARDON et Claire PERICHON, dont domiciliés "Montvalet"

1 MARIAGE :

David DUCROUX, cadre commercial, et Céline BONNOT, secrétaire, se sont mariés le 31 juillet.

Ce jeune couple habite au bourg de Saint Didier



BREVES...

Le Conseil Municipal lors de la réunion du 7 Janvier 2005 a décidé de verser une somme de 200 € pour les sinistrés d'Asie .

Une subvention de 260 € sera versée à l'association pour la restauration de l'église suite à l'organisation de la messe St Hubert du mois de novembre 2004

Lors des élections cantonales de mars 2004 la commune de Saint Didier a été citée dans la presse pour le record de participation : 86.67 % de votants et de suffrages exprimés.

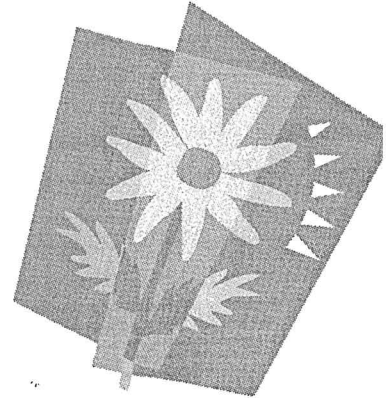
BIBLIOTHEQUE

HEURES D'OUVERTURE :

POUR L'ECOLE : LUNDI DE 12 H 30 A 13 H 30

TOUT PUBLIC :

MARDI DE 10 H A 12 H ET SAMEDI DE 10 H A 12 H



DES LIVRES NOMBREUX ET VARIÉS SONT À LA DISPOSITION DES LECTEURS POUR LES ADULTES ET LES ENFANTS. LES OUVRAGES SONT RENOUELÉS RÉGULIÈREMENT PAR LE CENTRE DÉPARTEMENTAL DE LECTURE PUBLIQUE DE CHARNAY LES MACON.

TOUS LES ANS, NOUS ACHETONS QUELQUES NOUVEAUTÉS !

NOUS REMERCIONS CHALEUREUSEMENT LES PERSONNES QUI NOUS ONT DONNÉ DES LIVRES.

NOUS ATTENDONS VOTRE VISITE. DEUX BIBLIOTHÉCAIRES QUALIFIÉES VOUS CONSEILLERONS DANS VOTRE CHOIX.

GRATUITE POUR TOUS ! BONNE LECTURE

SCRABBLE

De plus en plus de personnes viennent se détendre tous les 15 jours, le lundi à partir de 14 h, pour disputer des parties de scrabble.

Apportez vos jeux et dictionnaires, si possible. L'après-midi se termine vers les 17 h dans une ambiance conviviale autour du verre de l'amitié.

SAINT-DIDIER-EN-BRIONNAIS

Et le Père Noël est parti avec de grands au revoir

L'Association de Loisirs a convié toute la population à un repas accompagnant la venue du Père Noël. Sur les 155 habitants du village, 98 personnes, dont 24 enfants de moins de 12 ans, ont répondu favorablement à l'invitation.

Le président de l'association, Philippe Corneloup, souhaite la bienvenue aux convives et explique que le Père Noël lui a laissé un message signalant qu'un de ses rennes s'est blessé à une patte. Il pensait le faire soigner à Saint-Didier, mais le vétérinaire s'étant absenté, il le fera soigner ailleurs et aura quelque retard (petit clin d'œil à Thibaud Chaintry, vétérinaire à Saint-Didier, ayant dû quitter la table pour une urgence). De ce fait, le Père Noël arrivera au moment du dessert.

Deux grandes tables occupent la plus grande partie de la salle communale, trois plus petites sont destinées aux enfants qui font « bande à part ». Le repas a été préparé par Gil Robin, le chef



L'équipe de l'Association de loisir s'est donnée du mal

de l'Auberge du Val d'Arconce. Les invités disent leur satisfaction devant les mets offerts (et tous préparés par Gil Robin) : épaule de veau braisée au cidre, accompagnée d'un gratin dauphinois crémeux, fromage blanc à la crème et bûche de Noël traditionnelle. Le repas est servi avec grâce par l'équipe de l'association qui s'offrira la vaisselle et le rangement en prime !

C'est le cinquième arbre de Noël de la commune. Les deux premières années furent consacrées à des spectacles. Depuis,



Les enfants avec le Père Noël

Cette année, c'est un Père Noël géant dont la robe, un peu courte pour sa stature, n'arrive pas à couvrir les bottes. Il appelle « Anaïs, Laetitia, Yannick, Alix, Alexandre... ». Le plus jeune des récipiendaires est à peine âgé de trois mois. Les cadeaux distribués, il repasse la porte vitrée et s'en va en faisant de grands « au revoir » jonchant le sol tant les enfants sont impatient de découvrir leurs cadeaux. Apparaissent des pièces de châteaux forts à construire, des nécessaires

pour fabriquer de la pâte à sel, des voitures téléguidées, des tables de mixage... Mélodie, 10 ans, en CM2, a reçu des moules en caoutchouc pour modeler des personnages d'Harry Potter : « Il m'a vraiment gâtée, c'est exactement ce que je souhaitais. J'avais d'ailleurs déjà Esméralda ». Lucie, 10 ans, elle aussi en CM2, adore lire Jules Verne et la Comtesse de Ségur. Elle est aussi très coquette et a reçu un très joli bracelet avec de délicates pierres translucides multicolores. Des enfants terriblement gâtés !

LA PERCHE BRIONNAISE

Lors de l'assemblée générale du 10 Décembre 2004, un alevinage important a été décidé :

- 50 kgs de brochets et 100 kgs de friture ont été déversés dans l'Arconce fin décembre
- 50 kgs de brochets, 50 kgs de tanches et 100 kgs de friture sont prévus pour fin février 2005 et bien sûr 100 kgs de truites début mars pour l'ouverture qui est le 12 Mars.

La vente des cartes de pêche est en constante augmentation (140 en 2004 contre 128 en 2003).

Le repas d'hiver aura lieu le 26 février à Varenne l'Arconce.

Le repas d'été est fixé au 3 septembre à Saint Didier.

Nous remercions vivement le Maire et les Conseillers municipaux pour leur accueil.

Le Président et le bureau de la Perche Brionnaise souhaitent une très bonne année à ses sociétaires et aux habitants de Saint Didier en Brionnais.

Le Président

Le Vice-Président

La Trésorière

Le secrétaire

G. MAMESSIER

B. CHARVON

M. SERVARIE

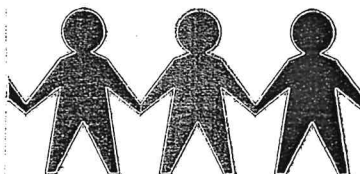
M. CHARVON

CLUB "LA RENCONTRE"

Notre club se réunit toujours chaque 3ème jeudi de chaque mois. Nous passons un bon moment de détente avec divers jeux, puis nous fêtons les anniversaires avec café et gâteaux.

Nous remercions la municipalité qui nous prête la salle gracieusement, nous remercions aussi vivement Monsieur le Maire pour sa visite à l'occasion du nouvel an nous offrant quelques friandises.

Nous espérons que de nouveaux adhérents viendront se joindre à nous.



Bonne et Heureuse Année !

DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

19 enfants sont inscrits dans l'école de Saint Didier cette année. (13 CM2 et 6 CM1)

Plusieurs activités vont jalonner notre fin d'année.

Tout d'abord, les enfants passeront 5 jours au bord de la mer Méditerranée, au Grau d'Agde à la fin du mois d'avril.

Nous y découvrirons les activités de la région en assistant par exemple à une vente à la criée, en visitant une exploitation ostréicole et nous participerons également à une pêche à pied.

Ensuite, nous aurons une activité cirque pendant une semaine à St Christophe. Nos élèves s'entraîneront dans le but de créer leur propre spectacle sous un véritable chapiteau. Certains s'exerceront à la jonglerie, d'autres à l'acrobatie sur un fil ou encore à des numéros de clowns. La représentation aura lieu le samedi 28 mai à St Christophe.

Donc une fin d'année bien remplie.

Je vous rappelle également que l'association des parents d'élèves (qui aide au financement de toutes ces activités) organise un concours de pétanque le 18 juin à Oyé.

En attendant, je vous propose, pour vous divertir, un jeu qui est paru dans le dernier journal scolaire ALLÔ R.P.I.

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année.

Christophe Joseph

JEUX

MOTS CROISÉS

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| a | | | | | | | | |
| b | | | | | | | | |
| c | | | | | | | | |
| d | | | | | | | | |
| e | | | | | | | | |
| f | | | | | | | | |
| g | | | | | | | | |
| h | | | | | | | | |

VERTICALEMENT

1 Pour classer les matières

2 Un voisin-Utilisée le 15/10 pour élire les parents

3 Pour mesurer- Porte- bouteilles

4 Note de musique—Ile

5 Livre de dates

6 Participe passé - Diminue petit à petit

7 Aperçue -Possédée

8 Utile pour le carré

HORIZONTALEMENT

A Transporteur de culture

B Au fond de la bouteille -Tête de gougusse

C Droit aigu obtus- Egale à 7

D Utile pour l'anglais

E Transpire- Ut

F Fin de verbe - Peiner

G Lié - Bientôt pour les garçons

H Ne pas acceptées

**ASSOCIATION POUR
L'EGLISE DE
SAINT-DIDIER-EN-BRIONNAIS**



I – **Assemblée Générale :** le 15 août 2004
à la salle polyvalente de St Didier.

II – **Restauration du tabernacle en bois polychrome XVII^{ème} et de la Statue de la Vierge.**

Monsieur STRASBERG, conservateur des Antiquités et Objets d'Art de Saône-et-Loire, doit communiquer courant février le montant des subventions allouées par la DRAC.

III - **Concert le 28 août 2004.**

Nous avons reçu la Chorale Alsacienne Cantice.

Merci à toutes et tous les bénévoles qui les ont reçu si chaleureusement grâce à un repas et un verre de l'amitié.

Merci à la Municipalité d'avoir mis la salle polyvalente à la disposition des 40 choristes et de leurs accompagnateurs.

Merci à l'Association de Loisirs d'Anzy-le-Duc de nous avoir gracieusement prêté leur estrade.

Le bénéfice de cette belle journée se monte à 1139 €.

IV - **Messe de la Saint Hubert le dimanche 21 novembre 2004.**

A l'initiative de notre Maire, Monsieur André MAMESSIER, et à l'occasion de la visite pastorale de Monseigneur SEGUY, évêque d'Autun, une messe a été sonnée par « Les Echos des Voûtes Romanes ».

Un apéritif, offert par la municipalité et la Société de chasse de St Didier, fut suivi par un superbe repas à la salle polyvalente.

Un grand merci aux chasseurs et aux bénévoles qui ont beaucoup travaillé au succès de cette journée.

La Société de Chasse de Saint Didier nous a reversé l'intégralité du bénéfice, soit 260 €. Merci à Monsieur François BERGER, Président et à tous les sociétaires.

V - Concert de l'été 2005.

La date n'est pas encore connue
Il faut agir vite.

**A toutes et à tous
Une bonne et heureuse année !**

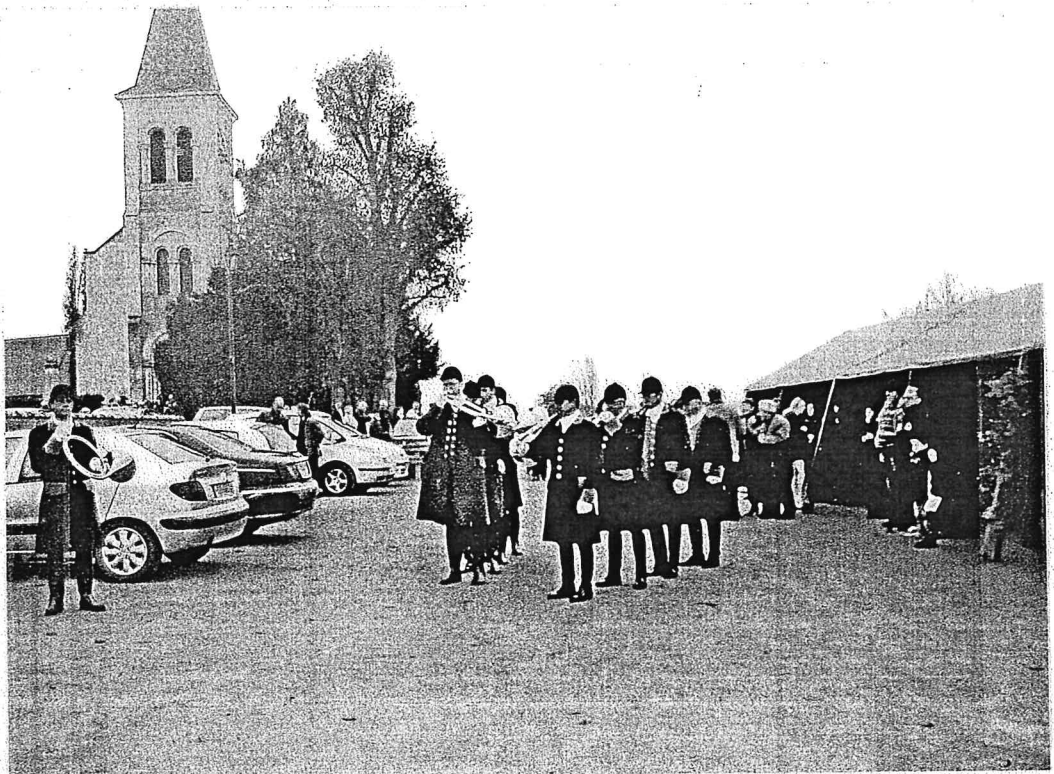


Société de chasse *LE RALLY*



Cette année restera dans la mémoire avec la messe de Saint Hubert organisée à Saint Didier en Brionnais et célébrée par Monseigneur Seguy évêque d'Autun, avec la présence du père Vaux et des sonneurs « Les échos des voûtes romanes ».

Un grand merci à tous les participants et aux organisateurs.



Société de chasse *LE RALLY*

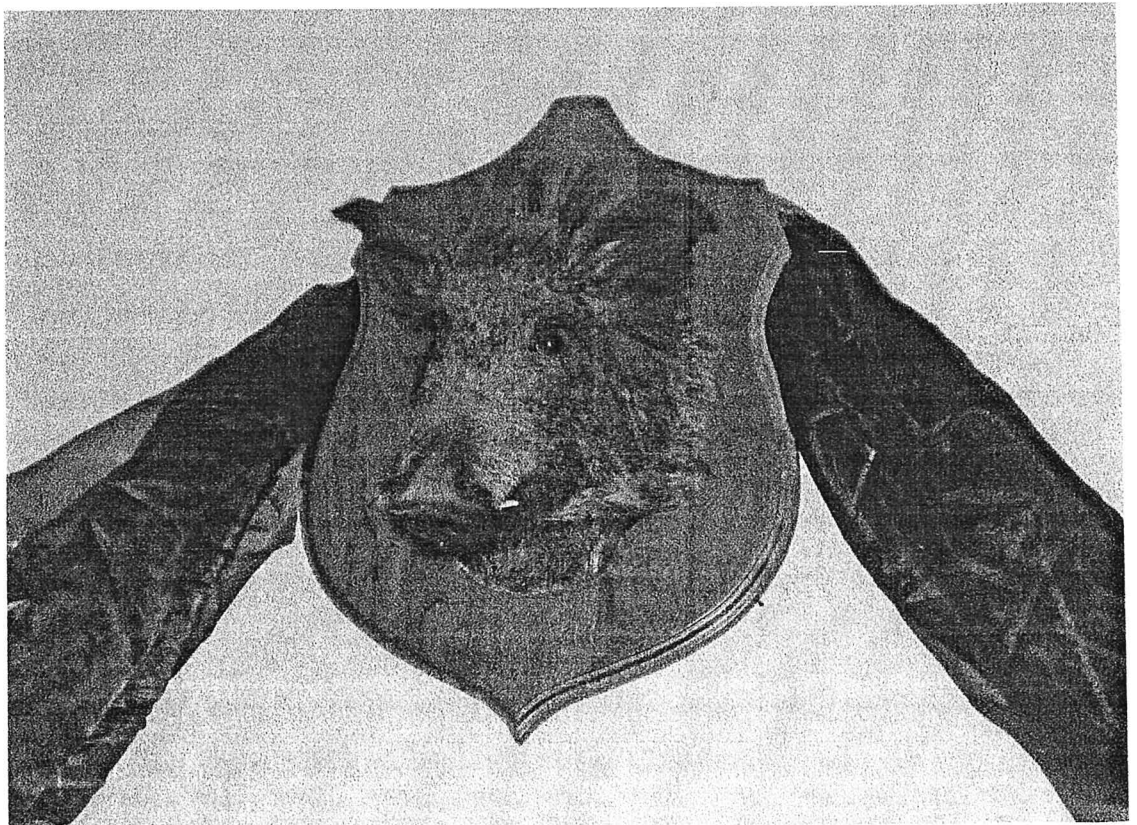
Cette année le nombre d'adhérents de la société de chasse reste le même que celui de 2003, soit 19 chasseurs au total.


Le petit gibier naturel reste rare, et pour cette raison, nous avons recours au lâcher au mois d'Août, pour protéger notre souche de gibier sauvage. Ainsi cette année, nos chasseurs ont introduit quatre vingt dix perdrix grises et installé plusieurs points de nourriture, les échos de cette opération étant positifs, nous recommencerons en 2005.

Pendant la saison une vingtaine de faisans et quelques perdrix ont été lâchées sur la société. La population de lièvres reste stable et les lapins sont très rares. Le nombre de nuisibles reste important surtout en bord d'Arconce.

Pour le gros gibier, le cheptel de chevreuils est en stabilisation favorable, et les sangliers sont de passage...

Deux chevreuils ont été offerts par les sociétaires pour le repas communal.





**[DÈS 16 ANS,
À VOTRE MAIRIE.]**

Le recensement ! pour devenir citoyen

Le recensement est **INDISPENSABLE**. Il s'effectue **DÈS 16 ANS**, à votre **MAIRIE**.

IL EST NÉCESSAIRE POUR :

- Se présenter aux examens
- Être inscrit sur les listes électorales
- Passer le permis de conduire
- Participer à la JAPB



COMMUNIQUE DE LA GENDARMERIE NATIONALE

PROTEGEZ-VOUS CONTRE LES CAMBRIOLAGES – FAITES ECHEC AUX VOLEURS.

La Gendarmerie veille, mais cela ne suffit pas. Pour participer à votre sécurité, il est possible de décourager les voleurs qui ont trois adversaires : le temps, le bruit, et un ensemble de précautions qui constituent autant d'obstacles décourageants.

Conseils lorsque vous quittez votre résidence :

- Vérifier la fermeture des portes, fenêtres et volets de votre habitation et de ses dépendances.
- Ne laissez pas traîner vos clés (cachee facilement trouvable à proximité des portes...).
- Ne donnez pas l'impression de partir longtemps et prévenez le voisinage de votre absence.
- Pendant les vacances, faites tondre la pelouse, ouvrir les volets et vider votre boîte aux lettres par des voisins.
- Evitez de laisser des sommes d'argent importantes dans votre maison.
- Si possible, équipez votre maison d'une alarme simple et de lampes à détecteur de présence.

Conseils lorsque vous êtes chez vous :

- N'ouvrez pas votre porte à n'importe qui. Lorsque vous avez à faire à des démarcheurs, exigez la présentation d'une carte professionnelle. En effet, certains voleurs n'hésitent pas à faire usage de fausses qualités pour pénétrer chez les gens.
- Ne vous laissez pas distraire par l'un d'eux sans savoir où se trouve l'autre, qui peut fouiller la pièce où vous les recevez sans que vous vous en aperceviez.
- La nuit, assurez-vous de la fermeture de toutes les issues de votre maison (portes, fenêtres, volets).

Si un cambriolage survient malgré tout, contactez le plus rapidement possible la Gendarmerie Nationale au 17. En attendant son intervention, ne déplacez aucun objet, ne touchez à rien et évitez de vous déplacer. Vous risqueriez de souiller des traces ou indices précieux pour la conduite de l'enquête.

Ces conseils valent également pour les vols commis dans les véhicules :

- Assurez vous du verrouillage de vos portières, y compris lors d'une courte absence. Evitez de laisser dans le véhicule des documents tels que carte grise, permis de conduire, ou encore les clés de votre maison.
- Ne tentez pas les voleurs en laissant sac à mains, téléphones portables, portefeuilles ou vêtements de valeur sur les sièges.
- Abstenez-vous aussi de laisser votre véhicule, moteur en route, lors d'achats rapides (boulangerie, tabac...).

IL IMPORTE QUE CHACUN PRENNE CONSCIENCE QUE LA PREVENTION EST L'AFFAIRE DE TOUS

- A ce titre, n'hésitez pas à contacter les gendarmes si vous observez la présence suspecte de véhicules ou de personnes à proximité d'une habitation, d'un établissement bancaire ou commercial, alors qu'ils n'ont rien à y faire.
- Si cela vous est possible, notez les immatriculations des véhicules et la description des individus afin de fournir ces renseignements à la gendarmerie.
- Contactez la mairie de votre commune de résidence afin de vous faire connaître et également signaler vos absences.

Pour tous renseignements complémentaires ou conseils,
contactez la gendarmerie de votre secteur aux coordonnées ci-dessous :

**COMMUNAUTE DE BRIGADES DE
MARCIGNY
TEL : 17, 03.85.25.07.14 ou 03.85.25.04.06.**

LA QUALITE DE L'EAU DU RESEAU PUBLIC DANS VOTRE COMMUNE EN 2003

Unité de distribution de : *Brionnais-Vindecy*

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le décret n°89-3 du 3 janvier 1989. La qualité de l'eau distribuée fait l'objet de contrôles réguliers sous l'autorité de la DDASS. En cas d'anomalie le maire et le distributeur sont informés afin de rechercher les causes de la non conformité et prendre les dispositions nécessaires pour améliorer la situation. Ce bilan pour l'année 2003 a été établi à partir des résultats d'analyses des 20 prélèvements.

Le distributeur (SAUR) procède également à une autosurveillance permanente du fonctionnement des installations.



D'où vient l'eau sur votre commune ?

L'eau est pompée dans la nappe alluviale de la Loire dans 8 puits situés à Vindecy. Elle est ensuite traitée par injection de chaux pour réduire l'agressivité et désinfectée par injection de chlore.

INDICATEUR

EAU : LA COMPARAISON DES PRIX EN EUROPE

| | |
|-------------|--------|
| Danemark | 4,53 € |
| Allemagne | 4,45 € |
| Pays-Bas | 3,35 € |
| Royaume-Uni | 2,89 € |
| France | 2,56 € |
| Finlande | 2,55 € |
| Belgique | 2,50 € |
| Suède | 2,32 € |
| Espagne | 1,30 € |
| Italie | 0,68 € |

Prix moyen global pondéré en € / m³

Cette étude, publiée en 2004 par l'organisme mondial indépendant NUS Consulting, fait également ressortir que le coût de l'eau est de deux à cinq fois inférieur au coût du gaz et de l'électricité.

Conclusions :

L'eau distribuée en 2003 sur la commune a été conforme aux normes bactériologiques pour la majorité des analyses réalisées. Seules 3 analyses sur 20 ont révélé une légère contamination.

Elle a été également conforme aux normes pour les substances indésirables ou toxiques recherchées.



SÉCURITÉ LA TÉLÉSURVEILLANCE DES SITES



Télégestion, capteurs anti-intrusion, clôtures renforcées, procédures de contrôle très strictes... Depuis le 11 septembre 2001, près de 1 000 installations ont été effectuées par Saur France pour le compte de collectivités soucieuses de sécuriser leurs sites de production d'eau potable. Un effort qui n'est pas vain, en témoigne la récente intrusion dans l'usine de production d'eau potable de Tréauray (Morbihan). Mis en place dans le cadre de Vigipirate, le système de télétransmission a immédiatement

fonctionné et l'agent d'astreinte a pu se rendre sur les lieux, en pleine nuit, quelques minutes seulement après avoir reçu l'alarme sur son portable. Au vu des dégâts constatés - grille forcée, tuyau de chlore rompu, câbles arrachés, extincteur vidé dans la retenue d'eau -, décision est alors prise d'arrêter l'usine, à peine vingt minutes après les faits. Elle restera fermée durant cinq jours, le temps de réaliser les analyses nécessaires au laboratoire central de Saur France. Pendant ce temps, l'interconnexion avec une autre usine, située sur le bassin de la Vilaine, permet la continuité de l'alimentation en eau de la population. Cet exemple vient souligner l'efficacité des systèmes et procédures mis en place afin d'éviter les conséquences sanitaires des

Programme d'Intérêt Général

Bilan 1er semestre

RAPPEL DES OBJECTIFS

Le SIAH des cantons de Semur-en-Brionnais et Marcigny mène depuis 2000, une politique habitat active, notamment grâce à la conduite d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat sur l'ensemble des deux cantons entre 2000 et 2003.

Compte tenu de la dynamique engagée, notamment dans le secteur locatif (remise sur le marché de logements vacants et pratique de loyers modérés), et des besoins encore présents, le S.I.A.H a décidé de prolonger son action par la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG).

Le PIG a pour objet :

- de développer une offre locative à loyers conventionnés,
- de développer une nouvelle offre locative par résorption de la vacance,

Les dossiers ne correspondant pas aux priorités du PIG seront instruits par l'ANAH selon les règles du droit commun.

Objectifs quantitatifs d'amélioration de logements :

Au titre du P.I.G, les objectifs concernent :

- **30 logements locatifs** comprenant des logements conventionnés, des logements vacants remis sur le marché et les logements répondant aux priorités ANAH
- Les dossiers propriétaires occupants seront instruits selon les règles de l'ANAH, avec une priorité pour les dossiers très sociaux, handicap et maintien à domicile, ainsi que les logements répondant aux priorités ANAH.

Afin d'accompagnement le dispositif, les communautés de Communes de Semur-en-Brionnais et Marcigny décident, dans le cadre de ce PIG, de mettre en place l'aide de 2,5% déclenchant le x+x dans le cadre des logements conventionnés :

Le programme d'Intérêt Général, signé par le préfet le 17 mai 2004 pour une durée d'un an, s'achèvera le 16 mai 2005.

CONTACTS - ANIMATION

Les contacts jusqu'au 17 novembre 2004

77 propriétaires différents se sont renseignés :

- 35 propriétaires bailleurs
- 40 propriétaires occupants
- 2 propriétaires occupants et propriétaires bailleurs

Fréquentation des permanences « Information Habitat »

Afin d'assurer un service proche du public, les principaux « points information » ont été maintenus.

130 personnes ont été reçues lors des 18 permanences assurées à Marcigny et Saint Christophe en Brionnais:

- 115 à Marcigny (12 permanences)
- 15 à Saint Christophe en Brionnais (6 permanences)

Les visites

10 visites ont été effectuées, dont 9 à caractère technique pour des projets locatifs.

L'animation

Septembre : **Mailing** adressé à l'ensemble des propriétaires recensés lors de l'étude, les invitant à la réunion publique.

Articles de presse annonçant les réunions publiques

Réunion publique à Marcigny

Les projets sans suite

- 12 dossiers concernant des propriétaires occupants étaient irrecevables

Motifs des refus :

| | | |
|---|--|-----------|
| • Ressources des propriétaires supérieures au plafond | | 8 |
| • Abandon du projet | | 2 |
| • Prêt à 0% | | 1 |
| • Dossiers non prioritaires | | 1 |
| TOTAL | | 12 |

Le principal motif de refus concernant les propriétaires occupants qui ont des revenus supérieurs au plafond imposé. N'étant plus en OPAH, ces dossiers sont instruits selon les critères de priorité ANAH qui se sont recentrées vers les propriétaires aux revenus très sociaux.

PROPRIETAIRES OCCUPANTS

Bilan 1er semestre

(le bilan concernant les propriétaires occupants est donné à titre d'information, les dossiers ne faisant pas partis des objectifs du P.I.G)

18 dossiers ont été déposés pour **15 logements améliorés**:

- 12 dossiers ANAH Très Sociale
- 6 dossiers Caisses de Retraite

| Montant total de travaux | Montant des travaux subv. | Subvention ANAH | Subvention A.D.A.H* Conseil Général | Caisses de Retraite |
|--------------------------|---------------------------|-----------------|--|---------------------|
| 205 814 € | 116 338 € | 25 873 € | 5 186€ | 6 595 € |
| TOTAL : 37 654 € | | | | |

* ADAH: Aide Départementale pour l'Amélioration de l'Habitat. Cette aide est apportée par le Conseil Général, en complément de la Prime Sociale.

➤ Dossiers par Communes pour l'année 2004

| Communes | Nombre dossiers | Nombre logements | Montant travaux | AIDES | | | TOTAL |
|-----------------------|-----------------|------------------|-----------------|---------------|----------------------|---------------------|---------------|
| | | | | ANAH | ADAH Conseil Général | Caisses de Retraite | |
| Baugy | 3 | 2 | 51 192 | 3900 | 780 | 1600 | 6 280 |
| Bourg le Comte | 1 | 1 | 9 870 | 2807 | 561 | | 3 368 |
| Céron | 1 | 1 | 8 140 | | | 1827 | 1 827 |
| Chenay le Chatel | 2 | 1 | 5 504 | 285 | 57 | 1568 | 1 910 |
| Mailly | 3 | 2 | 12 069 | 1959 | 392 | 800 | 3 151 |
| Marcigny | 1 | 1 | 8 018 | 2280 | 456 | | 2 736 |
| Oyé | 2 | 2 | 28 170 | 7470 | 1494 | | 8 964 |
| Saint Julien de Jonzy | 2 | 2 | 72 500 | 5235 | 1047 | | 6 282 |
| Saint Martin du Lac | 1 | 1 | 1 696 | 348 | 81 | | 429 |
| Vindécy | 2 | 2 | 8 655 | 1589 | 318 | 800 | 2 707 |
| TOTAL | 18 | 15 | 205 814 | 25 873 | 5 186 | 6 595 | 37 654 |

ORDURES MENAGERES ET ENCOMBRANTS 2004

Actuellement le financement de la collecte des ordures ménagères est réalisé par une taxe, calculée à partir du foncier bâti que paie chaque propriétaire du canton. Cette taxe restera en vigueur en 2005 malgré beaucoup de discussions.

Grâce à la mobilisation de tous, les dépenses sont maîtrisées ce jour : effort à poursuivre pour limiter les futures hausses.

Ordures ménagères : volumes et quantités en baisse : coût maintenu

P. A. V. (Point d'Apports Volontaires) : volumes et quantités en hausse : coût en légère progression et recettes en hausse

Déchetteries : volumes et quantités en hausse : coût en baisse

BILAN FIN AOUT 2004

⊙ **ORDURES MENAGERES** , coût et collecte : 152008.78 € pour 814.600 Tonnes collectées

Baisse d'environ 20 tonnes par rapport à l'année 2003

⊙ **TRI SELECTIF** : 22213.47 € - 19759.36 € en 2003

- Tonnages collectés :

- Journaux, revues : 69380 Tonnes + 8.5 T par rapport à 2003
- Emballages : 19920 Tonnes + 2.120 T par rapport à 2003
- Verre : 150.420 Tonnes + 4.440 T par rapport à 2003

⊙ **DECHETTERIE** :

- Tonnages collectés

- Encombrants : 79.060 Tonnes + 6.720 T par rapport à 2003
- Végétaux : Néant - 12.240 Tonnes en 2003
- Cartons : 13.300 Tonnes + 2.120 T par rapport à 2003
- Ferraille : environ 48 Tonnes moins 6 tonnes par rapport à 2003

Vous trouverez page suivante le calendrier d'ouvertures des déchetteries pour

l'année 2005

| ANNEE 2005 | DECHETTERIE DE SEMUR EN BRIONNAIS Déchetterie ouverte tous les jeudis matins (Sauf jours fériés) | | DECHETTERIE DE ST CHRISTOPHE EN BRIONNAIS Déchetterie ouverte tous les lundis matins (Sauf jours fériés) | | DECHETTERIE D'IGUERANDE / FLEURY LA MONTAGNE Déchetterie ouverte tous les lundis après-midi (Sauf jours fériés) | |
|---|---|---|---|---|--|---|
| | Samedi matin | Samedi après-midi | Samedi matin | Samedi après-midi | Samedi matin | Samedi après-midi |
| Janvier | Le 8 et le 29 | Le 15 | Le 22 | Le 8 et le 29 | Le 15 | Le 22 |
| Février | Le 19 | Le 5 et le 26 | Le 12 | Le 19 | Le 5 et le 26 | Le 12 |
| Mars | Le 12 | Le 19 | Le 5 et le 26 | Le 12 | Le 19 | Le 5 et le 26 |
| Avril | Le 2 et le 23 | Le 9 et le 30 | Le 16 | Le 2 et le 23 | Le 9 et le 30 | Le 16 |
| Mai | Le 14 | Le 21 | Le 7 et le 28 | Le 14 | Le 21 | Le 7 et le 28 |
| Juin | Le 4 et le 25 | Le 11 | Le 18 | Le 4 et le 25 | Le 11 | Le 18 |
| Juillet | Le 16 | Le 2 et le 23 | Le 9 et le 30 | Le 16 | Le 2 et le 23 | Le 9 et le 30 |
| Août | Le 6 et le 27 | Le 13 | Le 20 | Le 6 et le 27 | Le 13 | Le 20 |
| Septembre | Le 17 | Le 3 et le 24 | Le 10 | Le 17 | Le 3 et le 24 | Le 10 |
| Octobre | Le 8 et le 29 | Le 15 | Le 1er et le 22 | Le 8 et le 29 | Le 15 | Le 1er et le 22 |
| Novembre | Le 19 | Le 5 et le 26 | Le 12 | Le 19 | Le 5 et le 26 | Le 12 |
| Décembre | Le 10 et le 31 | Le 17 | Le 3 et le 24 | Le 10 et le 31 | Le 17 | Le 3 et le 24 |
| Le jeudi matin : de 9 h à 12 h | | Le lundi matin : de 9 h à 12 h | | Le lundi après-midi : | | Le lundi après-midi : |
| Le samedi matin (selon dates) : de 9 h à 12 h | | Le samedi matin (selon dates) : de 9 h à 12 h | | Le samedi matin (selon dates) : de 9 h à 12 h | | * de 14 h à 17 h : JANVIER, FEVRIER NOVEMBRE ET DECEMBRE |
| Le samedi après-midi (selon dates) : | | Le samedi après-midi (selon dates) : | | Le samedi après-midi (selon dates) : | | * de 14 h à 18 h : DE MARS A OCTOBRE Le samedi matin (selon dates) : de 9 h à 12 h |
| * de 14 h à 17 h : JANVIER, FEVRIER NOVEMBRE ET DECEMBRE | | * de 14 h à 17 h : JANVIER, FEVRIER NOVEMBRE ET DECEMBRE | | * de 14 h à 17 h : JANVIER, FEVRIER NOVEMBRE ET DECEMBRE | | * de 14 h à 17 h : JANVIER, FEVRIER NOVEMBRE ET DECEMBRE |
| * de 14 h à 18 h : DE MARS A OCTOBRE | | * de 14 h à 18 h : DE MARS A OCTOBRE | | * de 14 h à 18 h : DE MARS A OCTOBRE | | * de 14 h à 18 h : DE MARS A OCTOBRE |

HORAIRE

PERMANENCES :

MAIRIE : Tél : 03.85.25.05.95

E-mail : mairiedesaintdidier@wanadoo.fr

Permanences secrétariat : Mardi et Samedi de 9H à 12H

Permanence Conseiller Général : mercredi entre 9 H et 11 H

Communauté de communes du canton de Semur en Brionnais :

Rue des Ebaulais - 71800 - SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

Tél : 03 85 25 86 47 - Fax : 03 85 25 87 59

Mardi de 8 H à 13 H - Mercredi de 8 H à 14 H - Vendredi de 8 H à 12 H et 13 H à 18 H

Mutualité Sociale Agricole :

Mairie de Marcigny, salle N° 3, le 1er jeudi de chaque mois de 9 H 30 à 12 H

Caisse Retraite CRAM :

Mairie de Marcigny les 2ème et 4ème mardi de 9 H 30 à 12 H et de 13 H 30 à 15 H 30
uniquement sur rendez vous Tél : 0 825 393 783

Caisses Retraites Complémentaires :

CICAS - ARRCO - AGIRC - IRCANTEC

Mairie de La Clayette - 1er et 3ème lundi de chaque mois uniquement sur rendez-vous

Tél : 03 85 42 73 35

CAF : 1er vendredi de 13 H 30 à 16 H 30 (salle n° 3 mairie de Marcigny)

Mission locale : 1er et 3ème vendredi de 9H 30 à 12 H (salle n° 3 mairie de Marcigny)

Assistante sociale : Mme Yvette CORNELOUP

Les usagers désirant un rendez vous sont invités à s'adresser au secrétariat, 8, rue de Précy à
Marcigny; Tél 03.85.25.40.25

Permanences : (sans rendez-vous)

Salle bibliothèque de Semur en Brionnais le 2ème mardi de chaque mois de 10 H à 12 H

Mairie de St Christophe en Brionnais le 1er jeudi de chaque mois de 15 H à 17 H

H & D Bourgogne Sud (anciennement C.D.H.A.R.) :

Mairie de St Christophe en Brionnais le 3ème vendredi du mois, de 13 H 30 à 15 H .

Melle Carole RIGAUDIER

Mairie de Marcigny le 1er et 3ème lundi de chaque mois de 10 H à 12 H .

M. Marcel DUTHION

Tél : 03.85.21.01.60 - E-mail : hd.bourgogne.sud@wanadoo.fr

Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt :

Bâtiment administratif du champ de foire de St Christophe en Brionnais

Tous les mercredis de 13 H à 16 H. Tél : 03.85.25.99.00

A.D.A.S.E.A. et Chambre d'Agriculture :

Bâtiment administratif du Champ de Foire de St Christophe en Brionnais

les 3ème mercredis du mois de 13 H 30 à 17 H

Cercle Généalogique :

Mairie de St Christophe le 1er samedi du mois de 14 H 30 à 18 H

LES SERVICES

PAROISSE : Père Bernard VEAUX - Permanence jeudi matin de 10 H 30 à 12 H à la maison paroissiale de Saint Christophe (cure).
Tél : 03.85.24.10.93 (cure de Charolles)

SERVICE DES EAUX : SAUR à Hautefond - Tél : .03.85.88.76.76
E.D.F. : Tél : 0 801 71 18 71 ou regarder le n° inscrit sur la facture

POMPIERS : Tél : 18 ou Centre de Secours Marcigny - Tél : 03 85 25 49 15

GENDARMERIE : Tél 17 ou Brigade de Semur en Brionnais : 03 85 25 07 14 -
Brigade de Marcigny : 03 85 25 04 06

SAMU : Tél 15

AIDE MENAGERE ET AIDE FAMILIALE : Voir article dans ce bulletin

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES : tous les mercredis

RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS : Se faire inscrire en mairie
Les dates seront communiquées ultérieurement

CONTAINERS POUR TRI SELECTIF : Route de Cherancré

MINI DECHETTERIES : voir calendrier dans ce bulletin

ADRESSES UTILES

Sous Préfecture - Rue de la Madeleine - 71120 - CHAROLLES
Tél : 03 85 88 02 50

Centre des Impôts - Avenue Bayard - 71120 - CHAROLLES
Tél : 03 85 88 29 00

Direction Départementale de l'Équipement - 3, allée des Chapelains
71604 - PARAY LE MONIAL - Tél : 03 85 81 92 50

Direction des Routes et Infrastructures - 5, route de Lugny
71120 - CHAROLLES - Tél : 03 85 24 14 26

Préfecture - 196, rue de Strasbourg - 71021 - MACON Cédex 9
Tél : 03 85 21 81 00 - Télécopie : 03 85 39 17 16

Conseil Général - rue de Lingendes - 71026 MACON Cédex 9
Tél : 03 85 39 66 00 - Télécopie : 03 85 39 03 49

Allô, service public (Ministère de la Fonction Publique) La première réponse à vos questions administratives - Téléphone 3939 du lundi au vendredi de 8 H à 19 H et le samedi de 9 H à 14 H -
www.service-public.fr